

COMPTE-RENDU 2^{ème} COMITE DE QUARTIER 19 mars 2018 (18H30 à 20H00)

Convoqués : Habitants du quartier de la planque, la lauvette, trénon et le bouffre

Présents :

Madame Catherine ALTARE, maire de Puget-Ville

Monsieur Pierre ALLHEILLY, conseiller municipal

Monsieur Gérard BONGIORNO, conseiller municipal

Monsieur Frédéric BOYER, Adjoint en charge de la communication, évènementiel, tourisme, activités économiques, foires et marchés – Référent comité de quartier

Madame Françoise FESTOU, Adjointe en charge du patrimoine historique et des affaires culturelles

Monsieur Paul PELLEGRINO, adjoint en charge de l'environnement, eaux pluviales, agriculture, forêt, débroussaillage et référent Cœur du Var.

Monsieur Jean-Pierre ROUX, adjoint chargé des travaux, cadre de vie, sécurité, service des eaux, équipements sportifs et ERP.

Elisabeth HEULIN, assistante communication, évènementiel et comité de quartier

Ainsi que 30 habitants des quartiers conviés à la réunion.

SUJETS ABORDÉS

Élection d'un référent

→ **Personne n'a souhaité devenir référent pour ce quartier**

Les raisons invoquées :

- le quartier est trop vaste,
- les habitants ne se connaissent pas tous au sein d'un même quartier,
- l'entente n'est pas toujours cordiale entre les habitants des différents chemins.

Un habitant propose d'élire un référent principal pour la zone complète associé à plusieurs référents adjoints pour chaque chemin.

En attendant la prise d'une décision, Monsieur Frédéric Boyer sera en charge de faire le lien entre le quartier et la municipalité.

Circulation

→ **Quartier La planque**

- Les habitants constatent un problème avec « le miroir de sécurité routière » changé récemment. L'orientation n'est pas la bonne. Il est orienté vers Carnoules alors que la visibilité est plus difficile vers le centre-ville. En effet, les platanes masquent les véhicules arrivants.
- Même constat sur le chemin de la Lauvette. Celui-ci est incliné dans la bonne direction mais selon la luminosité, la visibilité reste mauvaise. Les conducteurs distinguent les voitures seulement une fois qu'elles arrivent devant eux.

- Toujours sur le chemin de la Lauvette, les habitants demande (à nouveau) l'installation d'une bande rugueuse (gendarme couché) afin de ralentir la vitesse des véhicules qu'ils estiment dangereuse et préoccupante.
Un élu a soulevé la problématique des bandes rugueuses : elles ne peuvent pas être installées à moins de 100 mètres des habitations.
- Autre observation évoquée : Les coussins berlinois installés rue de la libération ne semblent pas ralentir suffisamment
Réponse de Jean-Pierre Roux : Pour faciliter la circulation et garantir la sécurité des habitants, une étude est en cours sur la mise en place d'un ralentisseur à l'entrée du village. Cela reste en projet, nous ne savons pas encore à ce jour quand le marché sera passé car le budget doit être débloqué.
- Suggestion d'une habitante de mettre un panneau de limitation de vitesse dans le village. (Limiter à 50 ou à 30 km/h)
- Il a également été signalé la **dangerosité** et le **manque de visibilité** au niveau de **l'arrêt de bus**. En effet, quand le bus y stationne, il bloque les véhicules derrière lui, les obligeant à doubler. → **Jean-Pierre Roux a proposé de le décaler en amont vers le village. Il est proposé d'ajouter un passage piéton pour faciliter la traversée. Et deux coussins berlinois afin de réduire la vitesse. Les voitures vont trop vite.**

Stationnement

- Un habitant souhaiterait la création d'une place de parking pour handicapés rue du Rayolet.

Ramassage des ordures ménagères

Incompréhension des habitants face au ramassage des ordures ménagères qui ne s'effectue qu'une fois par semaine contre 3 fois dans le centre-ville. Ils disent que l'été cela n'est pas gérable avec certains produits comme le poisson, le melon ou les couches de bébés.

Ils se plaignent de payer le même montant que les autres et ne comprennent pas pourquoi le ramassage ne se fait qu'une fois.

Il a été demandé également d'enfouir les conteneurs du boulodrome.

Autre remarque, il y a des personnes qui mettent leurs déchets entre les conteneurs plutôt qu'à l'intérieur.

⇒ **Les élus ont déclaré qu'il se rapprocherait de la communauté de commune à ce sujet.**

Débit internet

- Des plaintes ont été faites concernant le débit d'internet.
Deux résidents du trénon disent ne plus avoir accès à internet depuis deux semaines alors qu'ils habitent à 200 mètres du relais. Leur fournisseur d'accès à Internet (free) aurait indiqué que le problème venait des câbles communaux.
D'autres riverains ont mentionné qu'ils n'avaient quant à eux aucune difficulté avec internet.
Paul Pellegrino, élu, a expliqué qu'il y avait un problème de compatibilité entre les installations récentes et les anciens réseaux.
- La question de la fibre optique a été soulevée. Quand sera-t-elle déployée à Puget-Ville ?
Paul Pellegrino a précisé que certaines communes de Cœur du Var en sont déjà équipées. La communauté de communes a choisi de démarrer par la commune des Mayons qui rencontrait de grosses difficultés de connexion. Nous n'avons pas encore de calendrier établi. Le déploiement devrait se faire d'ici 2020 ou 2022.

Compteurs EDF

- Autre thème abordé : le déploiement du nouveau compteur linky. Il a été demandé s'il la mairie possédait un calendrier des installations.
Madame le Maire, Catherine Altare a répondu qu'il était question d'un déploiement en 2018 sur notre commune. La commune de Cuers dispose déjà de ces nouveaux compteurs. Nous nous rapprocherons de Symielec pour en savoir davantage.
Un habitant précise que pour signifier son refus il fallait faire une déclaration 1 mois avant par courrier avec accusé de réception à Enedis et accoler une étiquette sur son compteur.
- Un couple a rapporté avoir un poteau électrique dans son jardin. Il souhaitait savoir si un projet d'enfouissement des lignes électriques était en cours.
Une autre riveraine a apporté une réponse : elle a signalé qu'à la création du quartier de la planque un agent EDF avait informé que les lignes devaient être enfouies.
Madame le Maire a précisé que la Mairie relancerait EDF pour savoir ce qu'il en est.

Propreté

- Question posée : Quelle est utilité des platanes à la Lauvette ? Ils apportent plus d'inconvénients que d'avantages avec les feuilles qui tombent et qui bouchent régulièrement les rigoles, ruisseaux, etc.
- Il a été demandé de débroussailler coté départementale => **du conseil départemental (précise Jean Pierre Roux)**
et de curer le ruisseau qui mène jusqu'au virage => **dépend de la mairie (précise Jean-Pierre Roux)**
- On nous a signalé que la balayeuse ne circulait pas rue de la thèse
- On nous a demandé de faire intervenir le conseil départemental afin de nettoyer les fossés.

En effet, il nous a été rapporté qu'il y avait des déchets partout. Un villageois déplore la dégradation du village. Il déclare qu'à plusieurs endroits du village notamment aux abords de la gare, les déchets s'amoncellent. Il qualifie la zone de décharge à ciel ouvert.

Il assure qu'aux bords de la route près de la Lauvette il y a des bouteilles en verre, des cannettes dispersées. Il ajoute que lorsque les équipes de débroussaillage interviennent ils ne s'embêtent pas à déblayer les saletés avant. Tout est broyé. Il condamne les individus qui jettent leurs ordures par la fenêtre sur la D12 et la D97, les déchets partent vers le ruisseau et cela nuit à la qualité de l'eau.

- D'après cette même personne, d'autres résidents boucheraient sciemment avec des agglomérés et des chiffons. Cela reste bouché plusieurs jours. **Il parle de manque de respect et de civilité et insiste sur le fait que ce sont toujours les mêmes qui nettoie 2 à 3 fois par semaine pour enlever les feuilles.**
- Un autre riverain expose qu'il y a de la mousse dans le bassin régulièrement, particulièrement le dimanche midi car d'après lui les habitants de la Foux feraient le ménage et l'eau mousseuse redescend jusqu'en bas.
 - Un riverain de la planque explique que la bouche dégoût est souvent obstruée. Que lorsqu'il y a de fortes pluies il y a un risque important d'inondation.

Le sujet du syndicat des « arrosant » a été abordé. **Monsieur Jean-Pierre Roux a indiqué que le syndicat n'existait plus.**

- Un habitant nous déclare que lorsqu'il détourne l'eau du canal pour son bassin l'eau retourne au canal. Un autre a répondu que cette démarche n'était pas correcte pour les autres qu'à cause cela il n'y avait plus d'eau à la bouffre, que certains riverains ne bénéficiaient pas d'eau.

Travaux

Une villageoise a souligné le fait qu'il y avait des travaux en cours sur le secteur la lauvette/ trénon /le bouffre. Elle ne comprenait pas l'objectif de ces travaux.

Monsieur Jean-Pierre Roux a donc rendu compte qu'il s'agissait du département qui intervenait pour la mise en sécurité des bordures de trottoirs qui se décèlent.

Demandes

- ⇒ Mettre un passage piéton pour traverser plus facilement.
- ⇒ Installer une grille pluviale devant le portail de Mme Bianco.

Autres

- Il a été signalé la présence de sangliers dans l'espace boisé. Les habitants nous ont fait part de leurs inquiétudes quant à la sécurité car des chasseurs viennent faire leurs battues à proximité des habitations. Ils ont demandé ce qu'il était possible de faire.

Réponse d'un élu : Il s'agit d'un terrain privé

Madame le maire a ajouté qu'il s'agissait d'un espace boisé classé

- Autre constatation : Les fontaines du village. Il y a 30 ans elles étaient alimentées. Aujourd'hui il n'y a plus d'eau.

Réponse d'un élu : Il y a eu un arrêté préfectoral le 28 juillet 2017 interdisant l'alimentation des fontaines au profit de l'équité de l'eau. En effet toutes les fontaines de la commune hormis celle de la place de la liberté qui fonctionne en circuit fermé, les autres fonctionnent avec le réseau communal. L'arrêté a pris fin le 15 octobre dernier. Aussi nous allons pouvoir remettre les fontaines en eau.

Pour clore cette réunion, nous avons eu les félicitations pour la création du nouveau parking drainant.